

AQVITANIA

TOME 16

1999

Revue interrégionale d'archéologie

Aquitaine

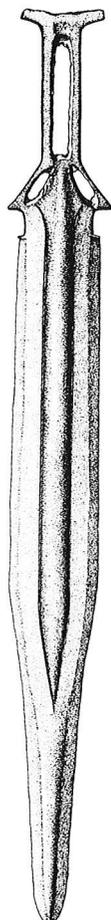
Limousin

Midi-Pyrénées

Poitou-Charentes

*Revue publiée par la Fédération Aquitania avec le concours financier
du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie,
du Centre National de la Recherche Scientifique,
de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux III*

SOMMAIRE



C. CHEVILLOT,

Dépôts de bronzes, pratiques de dépôt et occupation du sol en Périgord à l'Age du Bronze (XXIII^e au VIII^e siècle a.C.).

7

J.-P. BAIGL,

AVEC LA COLLABORATION DE J. GOMEZ DE SOTO, P. POIRIER, I. KÉROUANTON,

DESSINS DE É. BAYEN,

Barbezieux, Les Petits Clairons (Charente). Un établissement rural du premier Age du Fer.

31

J. HIERNARD,

AVEC LA COLLABORATION DE D. SIMON-HIERNARD,

Les Santons, les Helvètes et la Celtique d'Europe centrale. Numismatique, archéologie et histoire.

93

A. VILLARET,

L'association de l'empereur et des dieux en Aquitaine. Son rôle dans la société et les mentalités.

127

D. HOURCADE,

Les thermes de Chassenon (Charente): l'apport des fouilles récentes.

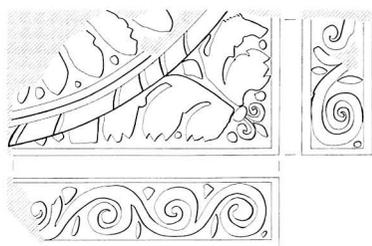
153

ANNEXE

P. POIRIER,

Architecture, combustibles et environnement des thermes de Chassenon : l'apport de l'anthracologie.

179



A. BOUET, C. CARPONSIN-MARTIN,

Enfin un sanctuaire "rural" chez les Pétrucos : Chamiers (Dordogne).

183

ANNEXE 1

C. DOULAN,

Les sculptures de Chamiers.

235



ANNEXE 2

A. BARBET, S. HEIDET,

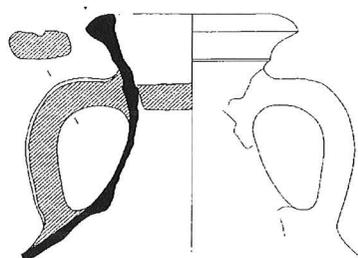
Stucs, peintures et *opus musivum* du site de Chamiers.

245

F. BERTHAULT,

Les amphores de la place Camille-Jullian à Bordeaux.

251



M^a. ROSARIO VALVERDE,

La monarquía visigoda y su política matrimonial.
De Alarico I al fin del reino visigodo de Tolosa.

295

C. BALLARIN, A. BERDOY,

Les céramiques médiévales du site du Castérot à Sarron (Landes).

317

ANNEXE

D. DUFOURNIER,

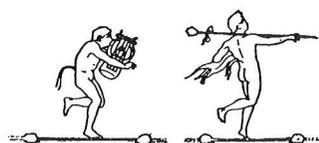
Résultats des analyses chimiques effectuées sur vingt échantillons céramiques
provenant de Sarron et Hontanx.

339

C. COUHADE,

Une intaille "au satyre"
provenant de la commune de Lectoure (Gers).

345



CHRONIQUE

A. BOUET,

Chronique thermale (1990-juin 1999).

357

Catherine Ballarin A.F.A.N.
Antenne Grand-sud-ouest
33600 Pessac

Anne Berdoy 64490 Accous

Les céramiques médiévales du site du Castérot à Sarron (Landes)

RÉSUMÉ

L'étude présentée ici porte sur un lot de céramiques recueilli lors d'un sondage-diagnostic réalisé sur un ouvrage de terre, le Castérot, lié à la bastide landaise de Sarron. Cet ensemble, qui fournit des informations non négligeables en terme d'individus, peut être placé dans une fourchette chronologique comprise entre le début du XIV^e siècle et la première moitié du XV^e siècle. Une autre hypothèse permet d'envisager une datation dans le premier quart du XIV^e siècle. L'une ou l'autre de ces attributions s'avère intéressante dans la mesure où l'on note dans ce lot issu d'un site des pays de l'Adour, d'une part, la coexistence de deux techniques de façonnage et, d'autre part, la présence de grès identifiés comme provenant du centre potier béarnais de Garos et Bouillon.

ABSTRACT

We studied a batch of ceramics gathered during a diagnostic boring on a ground close to the walled town of Sarron called the "Castérot", in the Landes region of France. This collection spreads over a period going from the beginning of the XIVth century to the first half of the XVth. An other hypothesis allows a dating in the first quarter of the XIVth century. It gives us two main interesting informations : 1) the coexistence of two fashioning techniques ; 2) the presence of stone ware from the pottery village of Garos et Bouillon in the Béarn region.

L'archéologie médiévale et post-médiévale dans le sud de l'Aquitaine souffre d'un retard considérable et la méconnaissance du matériel céramique de ces périodes ajoute au désarroi des chercheurs qui ont à travailler dans les Landes, le Béarn ou le Pays Basque. C'est pour contribuer à combler cette lacune que nous entreprenons de publier systématiquement les quelques lots de matériel disponibles, suite logique de nos recherches menées sur le thème des productions potières depuis plusieurs années¹.

Le présent article consacré à la céramique issue de Sarron² (fig. 1) participe d'une démarche identique à celle suivie lors d'une première publication relative à un lot de matériel recueilli à Hontanx (Landes)³. Il s'agit de présenter, de la façon la plus détaillée possible – tant du point de vue de la description écrite que graphique – un ensemble céramique jamais étudié jusqu'alors. C'est en rassemblant ainsi progressivement des données en nombre suffisant qu'il sera possible d'aboutir à un inventaire détaillé. Celui-ci doit constituer le point de départ d'un référentiel céramique indispensable aux opérations archéologiques futures, étant bien entendu que celles-ci contribueront, en retour, à l'enrichir.

LE SITE DU CASTÉROT À SARRON

La localité de Sarron est assimilée à la bastide mentionnée dans les textes médiévaux sous le nom de *Serra Fronte*. Sans que soit connue la date exacte de cette fondation, celle-ci peut être fixée dans une fourchette chronologique réduite, tout au début du XIV^e siècle. Le 6 août 1318, en effet, le roi-duc Édouard II (régnant depuis 1307)

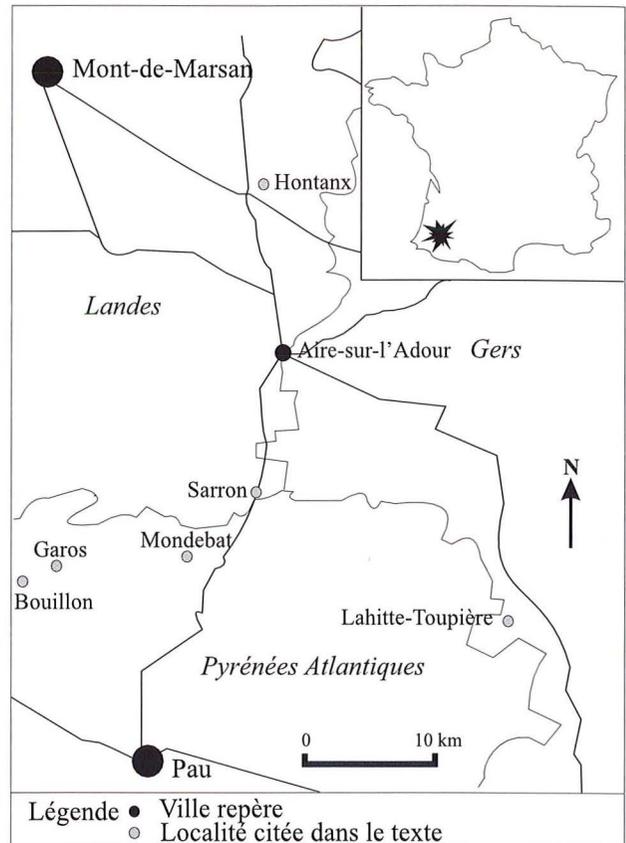


Fig. 1 : Plan de situation.

accorde une charte de coutumes à la bastide de Geaune, d'après celle qu'il avait précédemment octroyée à Sarron. Quelques années plus tard, ce dernier lieu est incendié par Bernard, comte d'Armagnac, événement qui occasionne la perte du texte des coutumes. Édouard II ordonne alors au sénéchal de Gascogne "de le faire rechercher (...) aux archives royales de Bordeaux et de faire rendre ces coutumes aux habitants" et, le 24 septembre 1321 de la reconstruire⁴.

Sur le terrain, les recherches menées par J.-M. Lalanne ont mis en évidence les vestiges d'un vaste système défensif (fig. 2) de l'époque médiévale⁵ dont la topographie est encore visible sur les plans cadastraux (ancien et actuel). Deux

1. Études réalisées dans le cadre de plusieurs travaux universitaires inédits portant sur les Landes et les Pyrénées-Atlantiques : Ballarin, C. *La céramique des U.S. 3010 et 3010D du site de Labrit (Landes) à la fin du Moyen Age*, TER d'histoire médiévale, Université M. de Montaigne-Bordeaux III, 1993-1994, 178 p. Ballarin, C. *La céramique de l'espace landais au Moyen Age et à l'époque moderne*. DEA d'histoire médiévale, Université M. de Montaigne-Bordeaux III, 1998, 2 vol. Berdoy, A. *Une société artisanale dans son environnement, du Moyen Age à l'époque contemporaine : le centre potier béarnais de Garos et Bouillon*. Doctorat en histoire médiévale, Université M. de Montaigne-Bordeaux III, 1997, 4 vol.

2. Département des Landes, arrondissement de Mont-de-Marsan, canton d'Aire-sur-l'Adour.

3. Berdoy 1995.

4. Gouron 1935, articles n° 995 (p. 376-377), n° 1887 et 1888 (p. 706-707).

5. Lalanne 1973, 267-268.

ensembles sont perceptibles. Le premier, qui semble le plus ancien, est constitué de fossés qui déterminent, de part et d'autre de l'actuelle route départementale 932, une vaste enceinte rectangulaire. La partie sud-ouest de celle-ci paraît avoir été reprise dans un second ensemble, plus restreint, qui pourrait correspondre à un resserrement du secteur habité et qui témoignerait alors de l'échec partiel de la bastide.

En 1989, une opération de remembrement agricole a profondément affecté puis détruit un angle de la première enceinte qui formait une fortification de terre connue sous le nom de Castérot. Les seules informations disponibles quant à l'état du site avant sa destruction émanent des observations de J.-M. Lalanne dans les années 70, complétées par celles de J.-F. Pichonneau (SRA Aquitaine) au moment des travaux. L'ouvrage présentait une plate-forme de plan carré⁶ dominant de plus de trois mètres les terrains environnants ; celle-ci était entourée d'un ensemble de fossés en eau, d'une largeur constante de 7 m pour 4 m de profondeur, associés à des talus larges de 6,50 m environ pour une hauteur de 4 m.

Des données archéologiques ont été recueillies alors que les travaux étaient en cours (comblement des fossés, nivellement des talus, arasement de la plate-forme) ; elles ont été réduites à un rapide relevé d'ensemble, accompagné d'observations notées au fil de la progression des terrassements et à l'occasion d'un sondage sous forme d'une tranchée nord-sud coupant les fossés et les talus du Castérot (coupe A-A', fig. 2). Ces très mauvaises conditions d'intervention ont considérablement limité la portée des observations, ce qui n'est évidemment

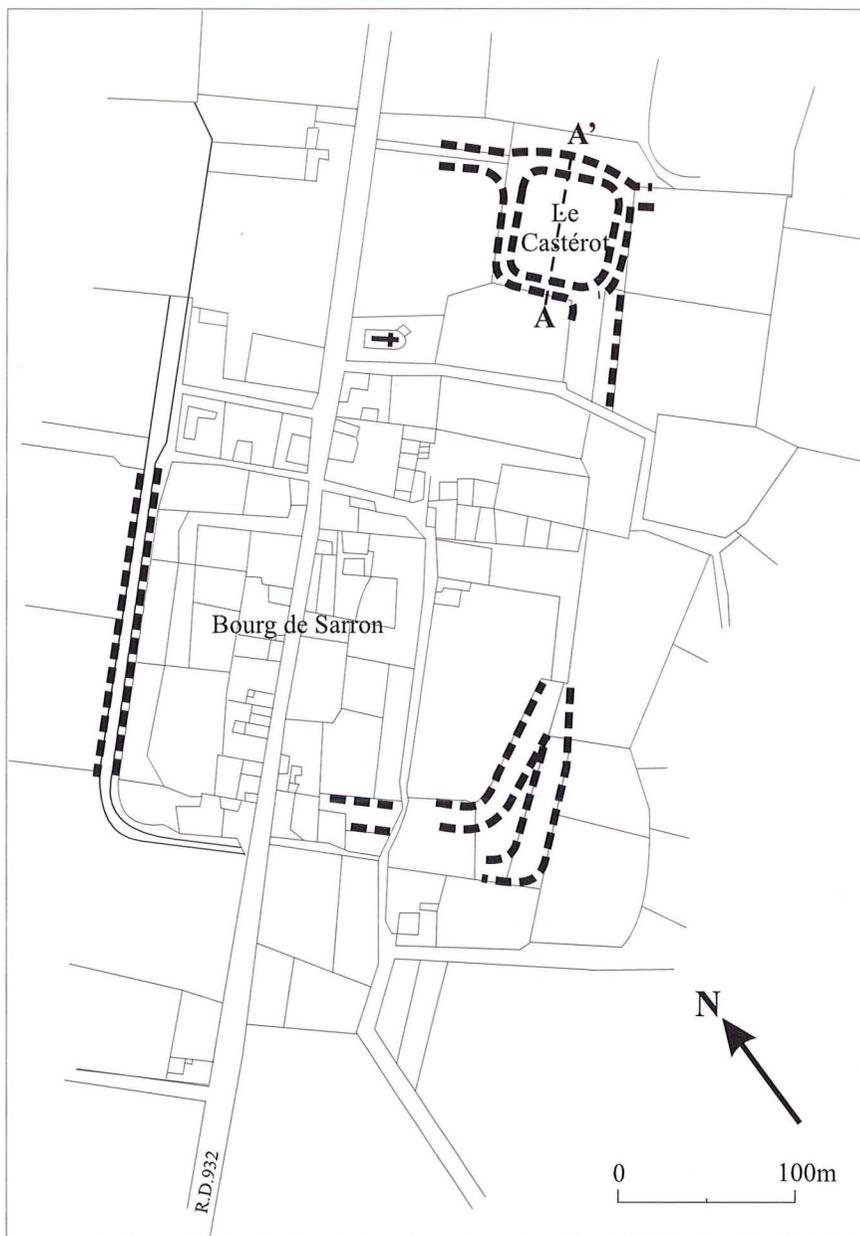


Fig. 2 : Structures fossoyées de la bastide de Sarron reportées sur le plan cadastral du XIX^e siècle (d'après J.-M. Lalanne et J.-F. Pichonneau).

pas sans conséquence au moment d'étudier la céramique issue de ce site. Deux états de construction ont été reconnus (fig. 3 et 4) : le plus ancien, caractérisé par des niveaux de remblais de limon gris (U.S. 1002, 1004, 1005), dans lesquels ont été creusés deux fossés encadrant un espace d'une quinzaine de mètres de largeur et déterminant une première plate-

6. De 30 mètres de côté selon J.-M. Lalanne, de 60 mètres de côté selon J.-F. Pichonneau (note inédite et information orale de celui-ci ; *idem* pour toutes les informations qui suivent concernant la description du Castérot et l'intervention archéologique).

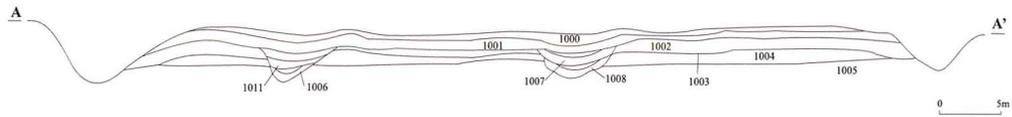


Fig. 3 : Coupe stratigraphique du Castérot
(d'après J.-F. Pichonneau).

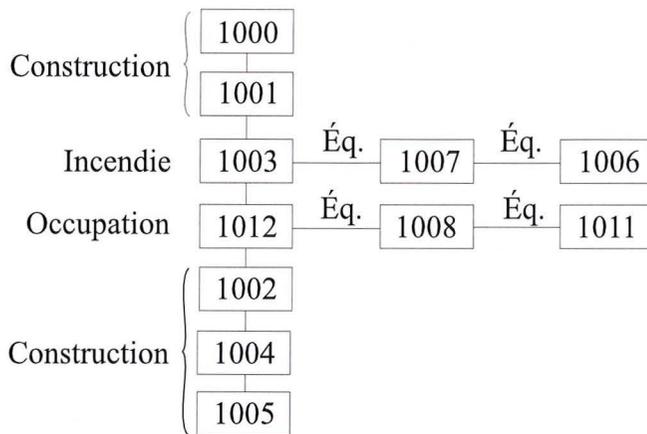


Fig. 4 : Mise en séquence des unités stratigraphiques
de la coupe du Castérot
(d'après J.-F. Pichonneau).

forme de dimensions réduites sur laquelle a été observé un sol aménagé en galets. D'autres sols, de nature identique, ainsi que des plaques d'argile rubéfiée (plaques-foyers ?) se développaient au-delà des fossés, toujours sur ces mêmes niveaux de limon gris. La présence de couches contenant un abondant matériel céramique (U.S. 1008, 1011, 1012) a été notée dans les fossés (dépotaires). Cette phase de construction et d'occupation – interprétée comme pouvant correspondre aux premiers aménagements liés à la bastide – était scellée par un niveau d'incendie (U.S. 1003, 1006, 1007) nettement perceptible dans les fossés et sur l'espace s'étendant à l'extérieur de ceux-ci. Le deuxième état, représenté par d'importants apports de remblais d'argile jaune et de galets, a vu le comblement des premiers fossés ainsi que l'exhaussement et l'élargissement de la plateforme (U.S. 1000, 1001) qui fut alors circonscrite dans une seconde ligne de fossés beaucoup plus larges que les précédents. Ces derniers

aménagements sont ceux qui étaient encore visibles avant le remembrement. Fortement perturbés par les labours successifs puis par les travaux, ils n'ont révélé aucun niveau d'occupation.

DESCRIPTION DU MATÉRIEL CÉRAMIQUE

Toute la céramique recueillie lors de l'opération archéologique de 1989 provient d'un dépôt et du niveau d'incendie présent dans le fond des fossés du premier état⁷. Par ailleurs, deux autres lots de céramiques, provenant également du site du Castérot, ont été rassemblés : le premier, par le Groupe Archéologique du Vic-Bilh⁸, qui a procédé, la même année, à un ramassage lors de l'achèvement des terrassements liés au remembrement ; le second est issu d'une collecte, effectuée en 1992 par l'un des auteurs⁹, à la suite d'un labour profond sur l'emplacement de la fortification de terre arasée. L'un et l'autre de ces ensembles – semblables à celui de l'opération archéologique tant par les formes que par les pâtes, les décors et les marques – n'ont été utilisés dans notre étude que dans la mesure où ils apportent un complément d'information. Ainsi, le catalogue des formes, élaboré à partir du mobilier de l'opération archéologique, a-t-il pu être enrichi grâce à une forme, mieux conservée ou complémentaire, provenant des ramassages de surface ultérieurs.

Le lot de référence représente un ensemble de 678 tessons correspondant, après recollage, à 99 individus¹⁰ (fig. 58). Un tri visuel permet de

7. U.S. 1006, 1007, 1008 et 1011 ; toutefois, compte tenu des conditions d'intervention, la céramique n'a pu être enregistrée selon ces unités stratigraphiques. Ce matériel nous a été confié pour étude par le SRA d'Aquitaine. Il est référencé SAR89 suivi du numéro d'enregistrement.

8. Ce matériel nous a été confié pour étude par D. Echecopar et L. Reig ; il est référencé GAVB.

9. Référencé SAR92.

distinguer 5 groupes de production déterminés en fonction de la texture, de la couleur et des inclusions, caractéristiques auxquelles s'ajoutent des observations en matière de technique de façonnage ¹¹.

Les groupes de production

- Groupe A : grès dont la pâte sonore, lourde et dure, comporte de nombreuses inclusions qui lui confèrent un aspect grossier et rugueux. Ces inclusions, sous forme de graviers erratiques et de sable, sont régulièrement réparties. La cassure du tesson présente une structure feuilletée en général nettement perceptible. La couleur de la pâte ne constitue pas, à proprement parler, un critère d'identification tant elle peut être variable ; il faut néanmoins noter ici une dominante de brun rougeâtre et de gris. Ce type de céramique ne comporte jamais de glaçure ni d'engobe.

D'un point de vue technique, ces céramiques ont été façonnées sans tournage rapide ainsi qu'en témoigne l'irrégularité des formes produites : absence d'axe de symétrie, hauteur variable de part et d'autre d'un même vase, formes imparfaitement circulaires, épaisseur de pâte différente sur un diamètre donné ¹². Par ailleurs, de nombreuses empreintes de doigts sont souvent présentes sur la surface interne des panses qui sont autant de traces du modelage mis en œuvre. Un "dispositif tournant" (du type tournette par exemple) a cependant été utilisé, au moins pour la reprise du col et jusqu'au sommet de lèvre ¹³.

- Groupe B : terre cuite à dominante orangée contenant un sable abondant régulièrement réparti et plus ou moins fin. Ces caractères qui définissent le groupe B sont parfois complétés

par la présence, combinée ou non, de nodules ferrugineux, de paillettes de mica et de rares graviers. Les traces de façonnage observées correspondent à celles d'un tournage rapide.

- Groupe C : la pâte est de texture fine et de couleur globalement orangée. Si aucun grain de sable n'apparaît à l'œil nu, de petits nodules ferrugineux et, parfois, quelques paillettes de mica sont toutefois observés. Dans l'ensemble, la pâte offre une surface lisse. Les formes de ce groupe présentent les traces caractéristiques du tournage rapide.

- Groupe D : terre cuite rouge contenant de nombreux grains de chaux, quelques nodules ferrugineux et un sable à granulométrie irrégulière mais relativement fine. La surface interne des tessons comporte d'importantes traces de digitations. Les céramiques de ce groupe n'ont pas fait l'objet d'un tournage rapide.

- Groupe E : terre cuite sonore à dominante marron ; la surface externe des tessons est lisse et généralement flammée (teinte grise). Cette pâte contient un sable fin mais abondant, des nodules ferrugineux et des particules de mica. Des traces de modelage sont visibles sur la surface interne des panses et des fonds alors qu'un tournage est perceptible sur les cols et les lèvres.

Visuellement, la pâte A est analogue à celle des productions du centre potier béarnais de Garos et Bouillon ¹⁴, ce que confirme la caractérisation chimique réalisée par D. Dufournier (C.R.A.M. Caen, cf. annexe). Les autres types de pâte définis semblent pouvoir correspondre à autant de groupes de production. Toutefois, les recherches dans la région ne sont pas suffisamment avancées pour qu'il soit possible, d'une part, d'affirmer que chaque groupe correspond effectivement à un centre de production et, d'autre part, d'en localiser éventuellement l'origine.

10. Ces comptages ont été effectués en nombre minimal d'individus (NMI) sur la base du nombre de lèvres, d'anses ou de becs après recherche soignée des collages. Cette quantification a été appliquée aux seules céramiques recueillies lors de l'opération archéologique de 1989.

11. Quelques tessons isolés ne représentant aucun individu n'ont pas été pris en compte ici. Leur nombre est en effet trop faible pour donner lieu à des observations fiables permettant de constituer des groupes de production.

12. En conséquence des irrégularités dues au façonnage, les mesures sont données à titre indicatif.

13. L'emplacement de ce raccord entre panse et lèvre est indiqué par une flèche sur les dessins.

14. Département des Pyrénées-Atlantiques, arrondissement de Pau, canton d'Arzacq-Arraziguet, communes de Garos et de Bouillon : centre potier étudié par l'un des auteurs (A. Berdoy), cf. note 1.

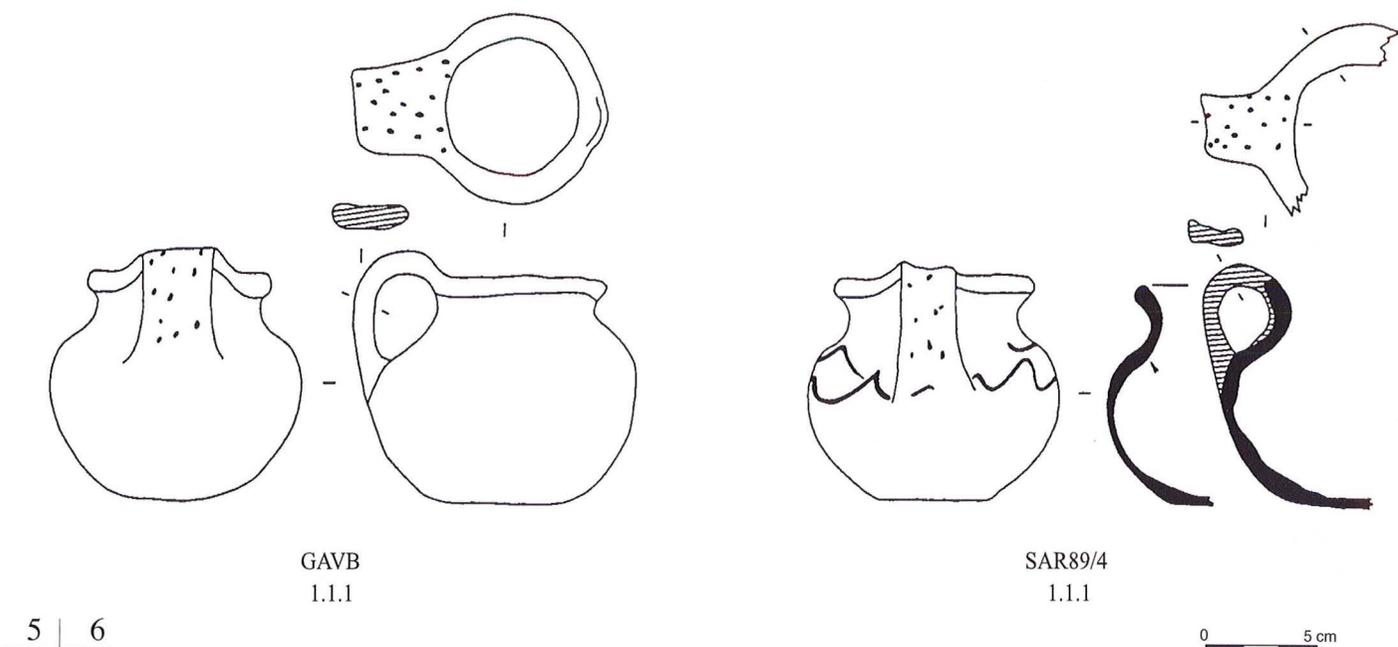


Fig. 5 et 6 : Pichets.

Typologie

Vases fermés

*Pichets*¹⁵

• forme 1.1.1. (fig. 5 à 14) : 13 individus – pâte A ; pichet à col court, panse globulaire et fond plat, doté d'une anse opposée à un bec pincé. En raison de nombreuses variations, la lèvre n'est pas ici un critère absolu de reconnaissance ; elle peut en effet être confondue avec celle de la forme 1.2.1. (pot). Toutefois, d'une manière générale, elle est plus ou moins éversée et terminée par un court bandeau vertical ou oblique, marquée ou non d'un sillon et/ou d'un bourrelet. L'anse est le meilleur marqueur de cette forme ; plate, attachée sur la lèvre, elle est généralement décorée de coups de poinçon disposés en lignes verticales. Ces pichets peuvent présenter un décor incisé à cru de lignes ondulées (une ou deux)

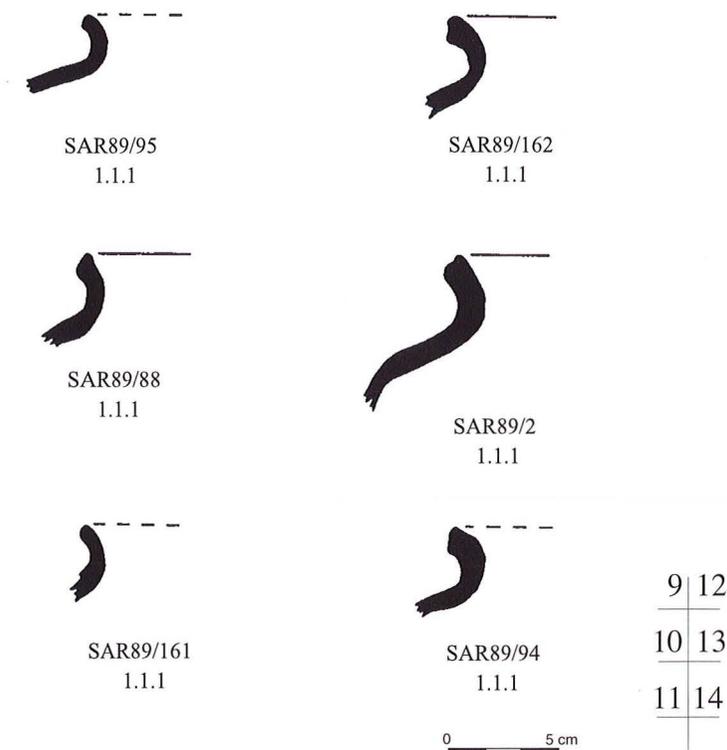
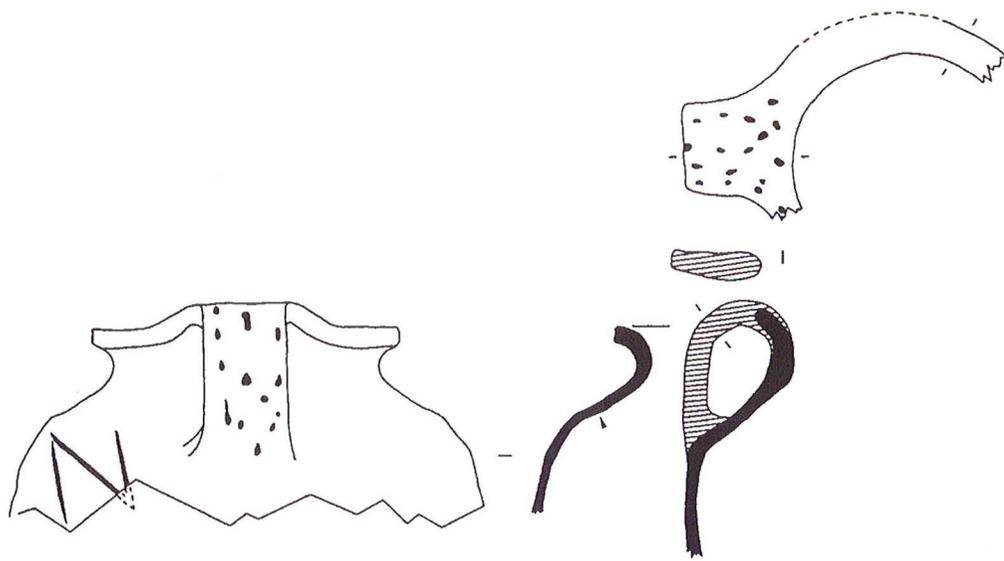
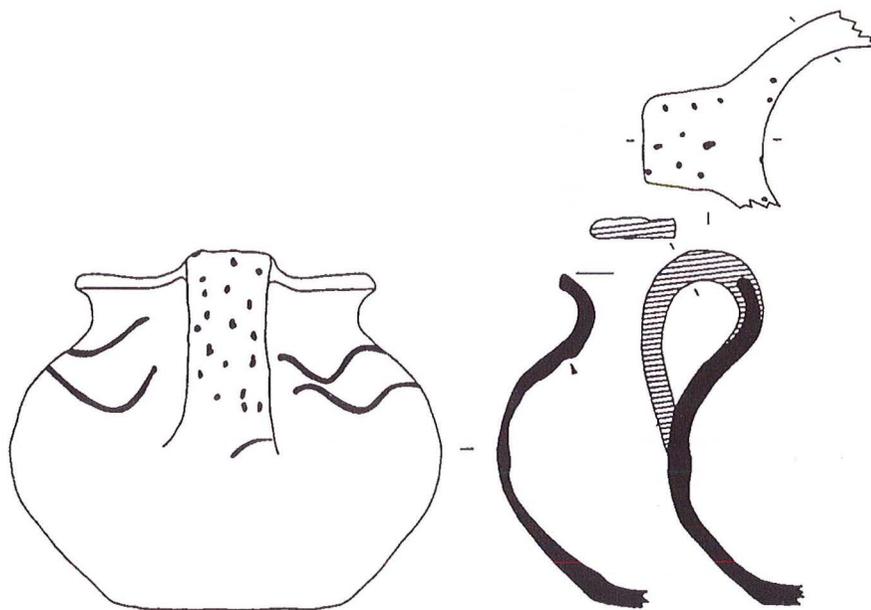


Fig. 9 à 14 : Lèvres de pichet.

15. On entend par pichets des vases disposant d'un élément de préhension et/ou d'un bec, de contenance moindre que les cruches (cf. ci-après). Cette caractéristique morphologique ne tient pas compte de la fonction des vases sachant qu'un pichet a pu être utilisé comme pot à cuire. Deux profils d'un même vase ont été dessinés pour certains pichets qui permettent de visualiser la lèvre à un endroit où elle n'a pas été déformée par la pose de l'anse.



SAR89/3
1.1.1

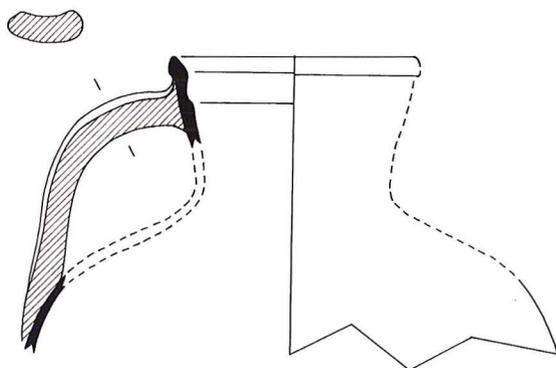
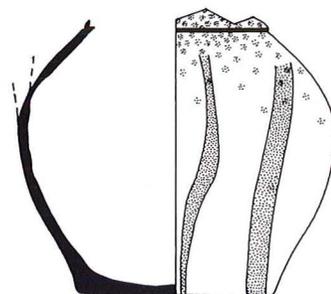
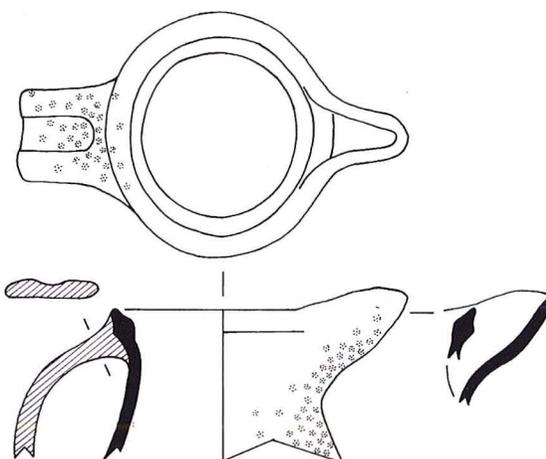


SAR89/1
1.1.1

0 5 cm

7
8

Fig. 7 et 8 : Pichets.

SAR89/183
1.1.2SAR89/164
1.1.4SAR89/165
1.1.3

0 5 cm

15 | 17
16

Fig. 15 à 17 : Pichets.

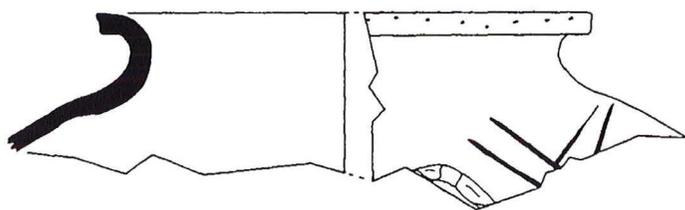
qui s'interrompent de part et d'autre de l'anse. Notons également parfois la présence d'une marque (sous forme de N droit ou inversé) incisée, à gauche de l'anse. Les diamètres d'ouverture sont compris entre 7 et 12 cm pour des hauteurs de 8 à 12,5 cm.

Certains de ces pichets portent des traces de suie témoignant de leur passage au feu.

- forme 1.1.2. (fig. 15) : 1 individu – pâte B ; forme incomplète dont les parties conservées montrent une ouverture étroite (env. 10 cm), un col haut, une anse rubanée attachée sous la lèvre et sur l'épaule. Le bec, s'il existe à l'opposé

de l'anse, est inconnu. La lèvre, au sommet arrondi, est marquée par un bandeau rectiligne court. A l'intérieur, un large sillon est marqué, sous la lèvre.

- forme 1.1.3. (fig. 16) : 1 individu – pâte C ; forme incomplète caractérisée par une ouverture étroite (9,5 cm), un col haut, une anse rubanée – à sillon central nettement marqué – attachée sur la lèvre, à l'opposé de laquelle est appliqué un bec verseur rapporté. La lèvre est à bandeau concave et renflement interne. Une glaçure verte mouchetée est visible sur l'attache de l'anse, sur le bec et, à l'aplomb de celui-ci, sur le col ¹⁶.

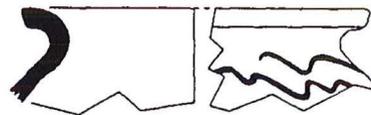


SAR89/25
1.2.1

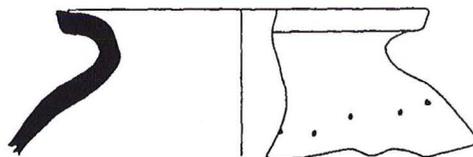
• forme 1.1.4. (fig. 17) : 1 individu - pâte D ; forme incomplète dont il subsiste une panse globulaire et un fond plat. L'arête de ce dernier, à angle droit, ébauche une sorte de pied. On note également une attache d'anse sur la panse. Un décor de bandes verticales de peinture blanche à l'engobe orne cette dernière, de l'épaulement à la base. Une rainure horizontale ainsi qu'une glaçure verte mouchetée sont présentes sur le haut de la panse.

*Pots*¹⁷

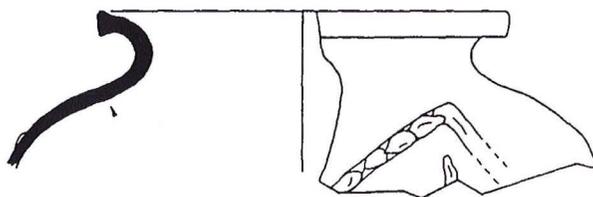
• forme 1.2.1. (fig. 18 à 26) : 55 individus – pâte A ; forme incomplète à panse globulaire dont on peut avancer qu'elle ne comporte ni bec ni anse (aucune trace n'en subsiste) et qu'elle présente un fond plat (tous les fonds en pâte A sont de ce type). Les diamètres d'ouverture sont compris entre 10 et 21 cm, dont une majorité entre 14 et 17 cm. La lèvre, nettement infléchie vers l'extérieur, est terminée par un court bandeau vertical. Les variantes de cette forme concernent essentiellement la lèvre dont le fléchissement peut être plus ou moins important. Très prononcé, il détermine alors une sorte de méplat ; moindre, il affecte le bandeau qui n'est plus vertical mais oblique. Ce dernier comporte par ailleurs un sillon, plus ou moins marqué et pouvant aller jusqu'à l'apparition d'un petit bourrelet. Ce vase est parfois décoré de coups de poinçon (en ligne sur le méplat de la lèvre ou sur le haut de la



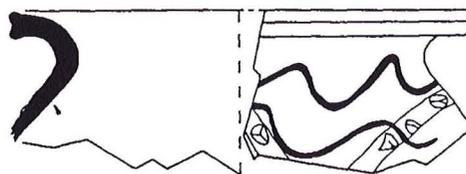
SAR89/71
1.2.1



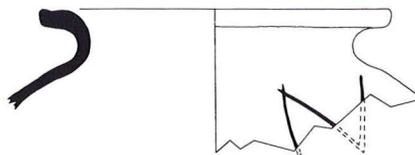
GAVB
1.2.1



SAR89/31
1.2.1



SAR89/34
1.2.1



SAR89/24
1.2.1

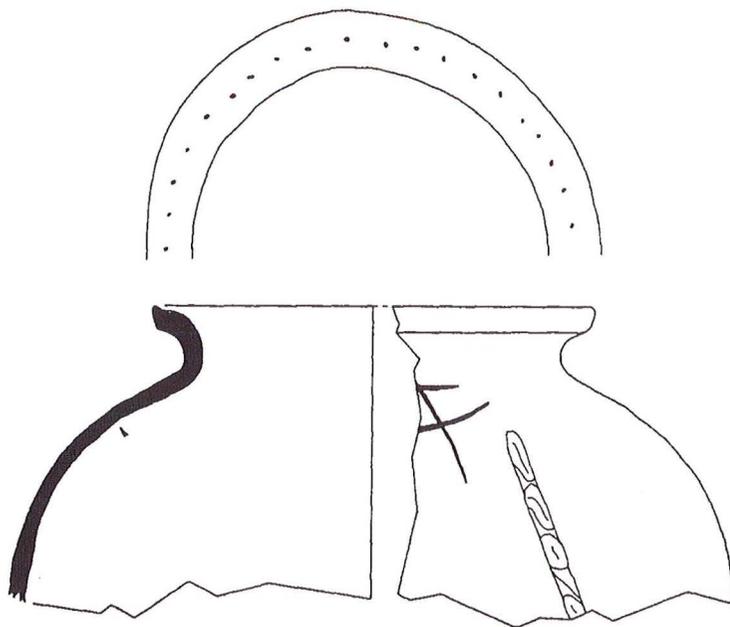
18	19
	20
	21
	22
	23

0 5 cm

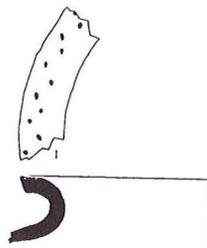
16. Une forme identique complète est connue dans un lot de matériel provenant de Hontanx (Causse *et al.* 1994, 444, pl. IV).

17. Vases sans anse ni bec.

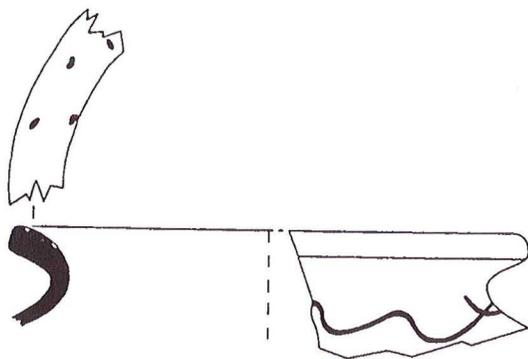
Fig. 18 à 23 : Pots.



GAVB
1.2.1



SAR89/28
1.2.1



SAR89/35
1.2.1

0 5 cm

Fig. 24 à 26 : Pots.

panse), d'incisions (une ou deux lignes ondes, parallèles ou entrecroisées sur la panse) ou de reliefs formant des sortes de cordons grossièrement pincés (droits ou en ligne brisée). Plusieurs de ces décors peuvent être associés sur un même vase.

A considérer la lèvre de ce vase, il est souvent difficile, lorsque celle-ci est peu infléchiée vers l'extérieur, de faire la distinction entre ce pot et la forme 1.1.1. (pichet). Dans ce cas, la nature des décors – notamment les cordons et les combinaisons – semble pouvoir être considérée comme un critère d'identification.

L'un des individus conservés porte, sur le haut de la panse, une marque en forme de N.

Enfin, la présence de résidus carbonisés atteste la fonction culinaire de ces pots.

- forme 1.2.2. (fig. 27) : 3 individus – pâte A ; forme incomplète à lèvre légèrement éversée et bandeau vertical. Les diamètres d'ouverture ayant pu être mesurés sont respectivement de 11 et 14 cm. Des traces de passage au feu sont visibles.

- forme 1.2.3. (fig. 28) : 3 individus – pâte A ; forme incomplète à lèvre éversée et bandeau rectiligne incliné. Les diamètres d'ouverture ayant pu être mesurés sont de 19 et 20 cm.

- forme 1.2.4. (fig. 29) : 1 individu – pâte A ; forme incomplète à col court et ouverture étroite (10 cm). La lèvre carrée légèrement éversée est décorée d'une ligne de coups de poinçon. L'épaule présente une combinaison de courtes incisions verticales au-dessus de deux lignes de décor ondé.

- forme 1.2.5. (fig. 30) : 1 individu provenant du ramassage de 1992 - pâte B ; forme incomplète caractérisée par un grand diamètre à l'ouverture (16 cm) et une lèvre arrondie rentrante marquée d'un sillon interne. Une attache d'anse est visible sur la lèvre.

- forme 1.2.6. (fig. 31) : 1 individu provenant du ramassage de 1992 - pâte C ; forme incomplète à lèvre arrondie infléchiée

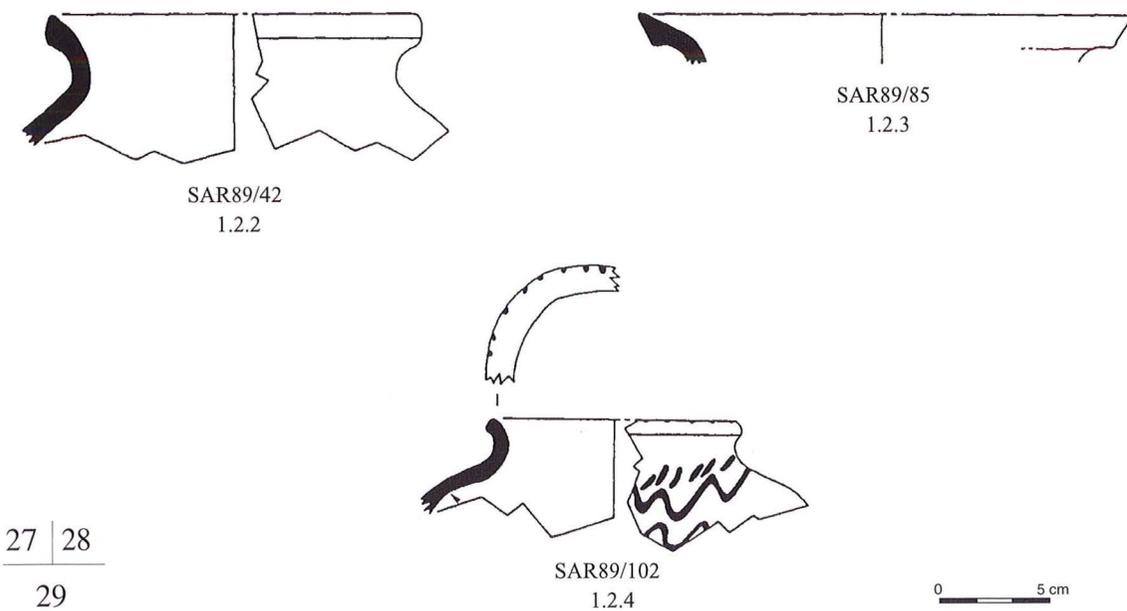


Fig. 27 à 29 : Pots.

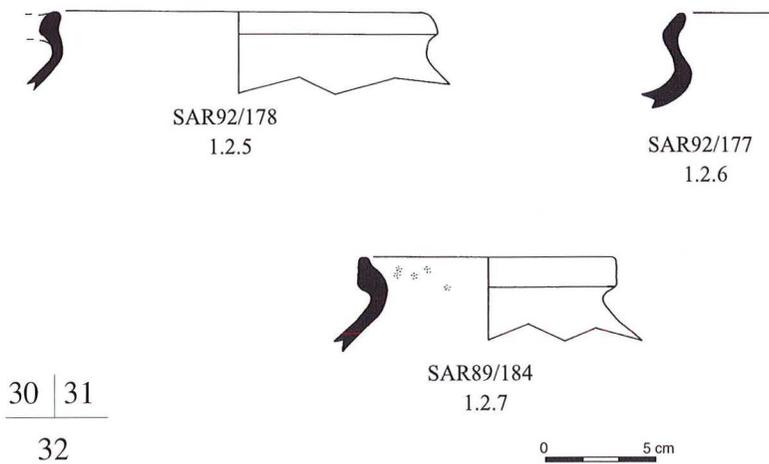
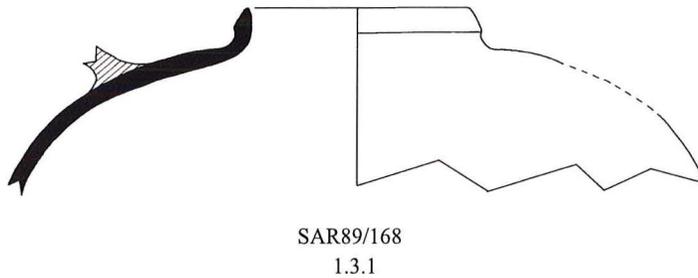
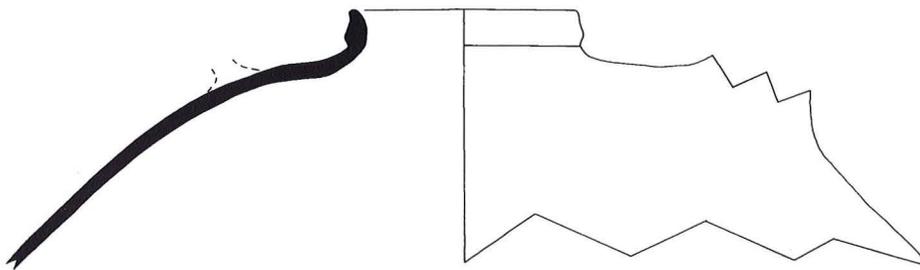


Fig. 30 à 32 : Pots.



SAR89/168
1.3.1



SAR89/169
1.3.1

33

34

Fig. 33 et 34 : Cruches.

vers l'intérieur, formant, à l'extérieur, un bandeau oblique. Une tache de glaçure verte mouchetée est visible, à l'extérieur, dans le creux du col.

- forme 1.2.7. (fig. 32) : 1 individu – pâte C ; forme incomplète à ouverture étroite (10 cm), col court et épaulement oblique. La lèvre, à large bandeau vertical, est éversée et dotée d'une gorge interne. Une glaçure, sous forme de points transparents, est visible à l'intérieur de la lèvre.

*Cruches*¹⁸

- forme 1.3.1. (fig. 33, 34) : 2 individus – pâte E ; cette forme de grand volume se caractérise par une panse surbaissée plus large que haute. L'épaulement, presque horizontal, supporte une anse rubanée massive et un bec tubulaire assez volumineux. Le col est inexistant. La lèvre est

triangulaire à bandeau plus ou moins incliné. L'ouverture est comprise entre 9 et 10 cm.

- forme 1.3.2. (fig. 35) : 1 individu – pâte B ; forme incomplète se rapprochant de la morphologie générale de la forme 1.3.1. La lèvre est à méplat et l'ouverture de 9 cm.

Parmi les tessons de panse isolés, certains peuvent être rapprochés de ces formes (1.3.1. ou 1.3.2.) par leur pâte, leur épaisseur et leur faible courbure ; il s'agit de tessons portant un décor de cordon, strié ou réticulé à la molette, ornant la panse et prenant le bec en écharpe.

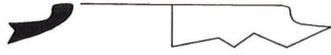
- forme 1.3.3. (fig. 36) : 1 individu – pâte A ; forme incomplète à ouverture étroite (12 cm), col très court et épaulement horizontal. La lèvre à bandeau est légèrement

éversée. Ce vase s'apparente par sa morphologie à la forme 1.3.1. ; il est donc vraisemblable qu'il comporte un bec tubulaire sur l'épaulement.

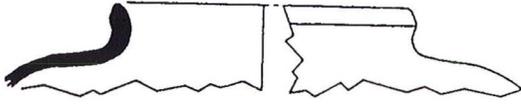
- forme 1.3.4. (fig. 37) : 1 individu – pâte E ; forme archéologiquement complète, de petit volume (diamètre d'ouverture : 9,5 cm ; hauteur : 12 cm ; diamètre maximal : 15,5 cm ; diamètre du fond : 9,5 cm), à panse globulaire, fond lenticulaire, anse plate en étrier dans l'axe d'un petit bec tubulaire apposé sur la panse. La lèvre à court bandeau est légèrement éversée. Le fond se distingue de la panse par une rupture de courbe formant une arête tenue.

- forme 1.3.5. (fig. 38 à 41) : 3 individus – pâte B ; forme incomplète comportant un bec tubulaire. La lèvre de ce vase, triangulaire, est terminée par un bandeau vertical ou incliné. Deux diamètres d'ouverture ont pu être mesurés qui sont respectivement de 9 et 10 cm.

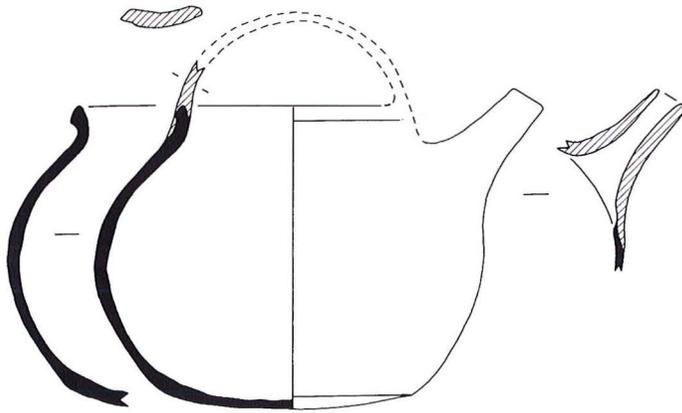
18. Vases de plus grande contenance que le pichet, disposant d'une anse et d'un bec tubulaire.



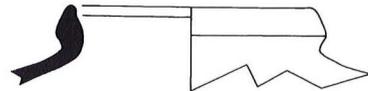
SAR89/172
1.3.2



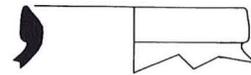
SAR89/86
1.3.3



SAR89/176
1.3.4



SAR89/170
1.3.5



SAR89/173
1.3.5



SAR89/171
1.3.5



35
36
37



SAR89/186
1.3.5

38
39
40
41



Fig. 35 à 40 : Cruches.

Fig. 41 : Bec de cruche.

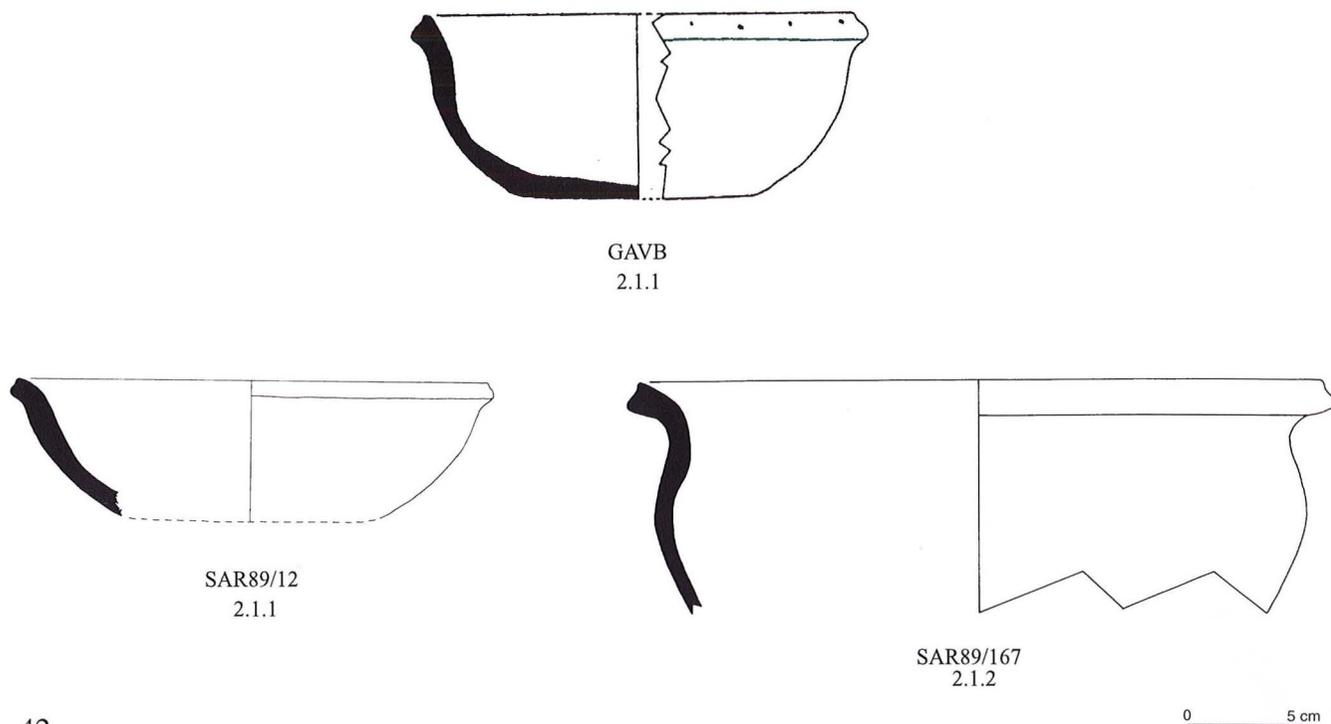


Fig. 42 à 44 : Jattes.

42
43 44

Vases ouverts

*Jattes*¹⁹

- forme 2.1.1. (fig. 42, 43) : 1 individu (+ 1 individu archéologiquement complet provenant du ramassage du Groupe Archéologique du Vic-Bilh) – pâte A ; vase bas à paroi évasée courbe et fond plat. La lèvre carrée est légèrement éversée. Dans l'un des cas, elle présente un petit sillon qui détermine un bourrelet et est décorée d'une ligne de coups de poinçon. Les dimensions sont de 17 et 19 cm de diamètre d'ouverture, de 5,5 et 7 cm de hauteur et de 10 et 11 cm de diamètre de fond.

- forme 2.1.2. (fig. 44) : 1 individu – pâte B ; forme proche de la jatte 2.1.1. (26,5 cm de diamètre d'ouverture ici). Le sommet de la panse est aminci par un enlèvement de pâte qui contribue à former une carène peu prononcée.

19. Vases à parois plus ou moins évasées, de taille moindre que les bassins (cf. ci-après).

*Bassins*²⁰

- forme 2.2.1. (fig. 45) : 1 individu – pâte A ; forme incomplète à paroi évasée vraisemblablement rectiligne. La lèvre carrée, légèrement éversée, est décorée d'une ligne de coups de poinçon. Le diamètre approximatif de l'ouverture est de 36 cm.

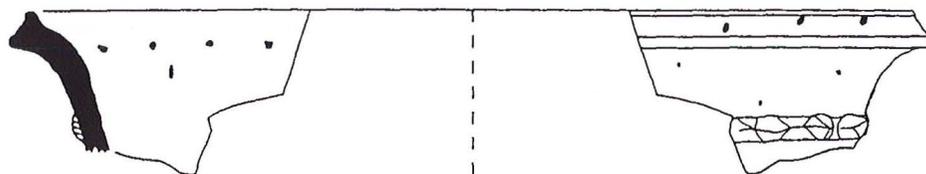
- forme 2.2.2. (fig. 46) : 1 individu – pâte A ; forme incomplète à paroi évasée. La lèvre carrée éversée est soulignée, à l'intérieur, par un sillon et un bourrelet et, à l'extérieur, par un bourrelet. Un décor sous forme de trois lignes de coups de poinçon est visible sur le haut de la panse, sur le sommet et à l'intérieur de la lèvre. Un relief irrégulièrement pincé détermine un cordon sur le haut de la panse. L'ouverture a un diamètre approximatif de 35-36 cm.

- forme 2.2.3. (fig. 47) : 1 individu – pâte A ; forme incomplète à paroi rectiligne évasée. La

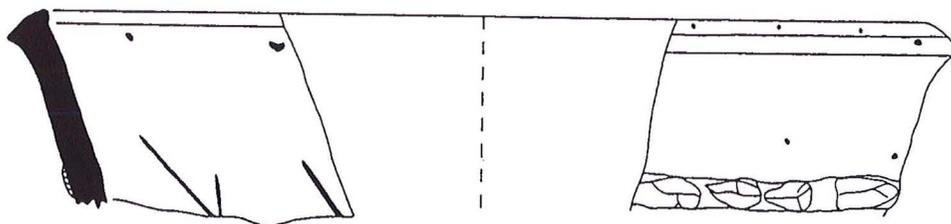
20. Vases de grande taille à parois évasées.



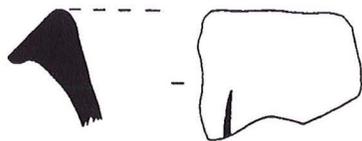
SAR89/17
2.2.1



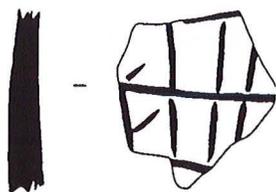
SAR89/16
2.2.2



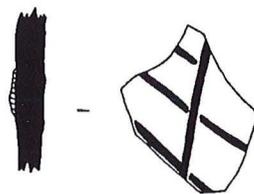
SAR89/18
2.2.3



SAR89/19
2.2.4



SAR89



GAVB

0 5 cm

45
46
47
48
49 50

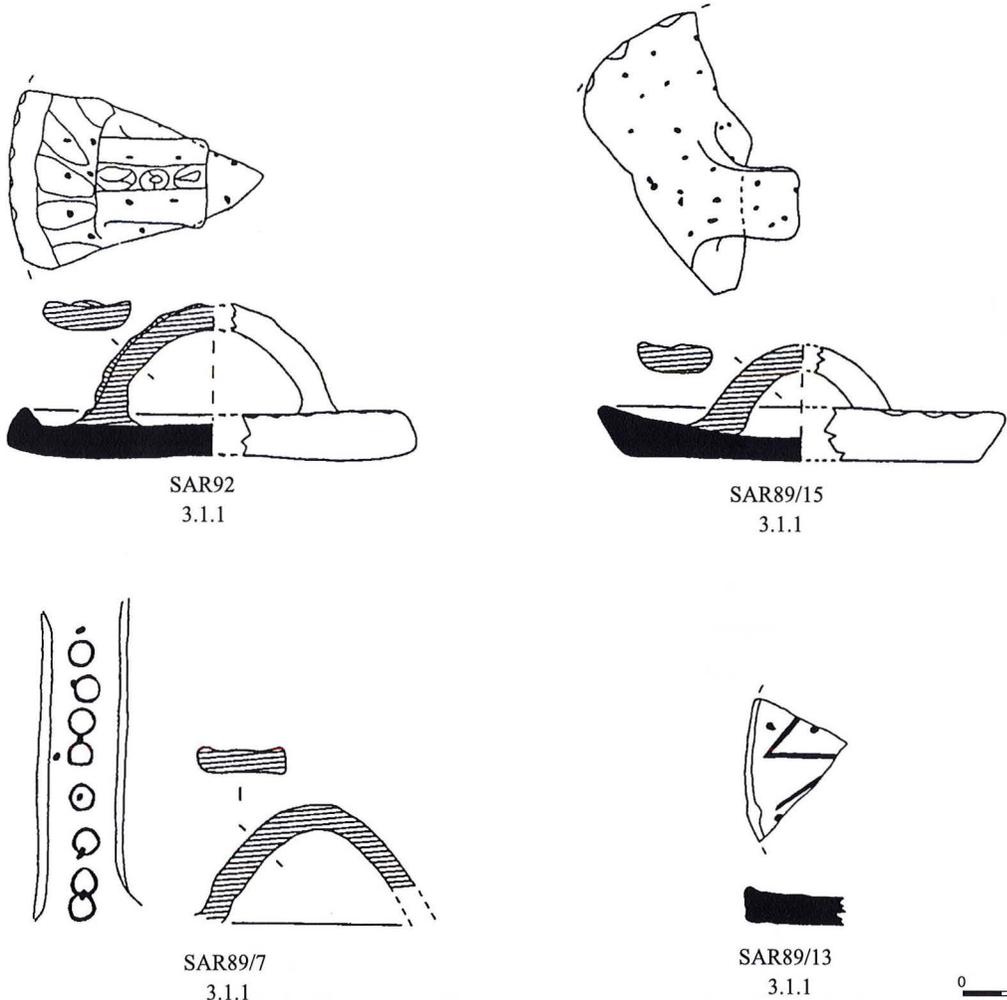
Fig. 45 à 48 : Bassins.
Fig. 49 et 50 :
Fragments de panse à
incisions internes.

lèvre droite à deux pans divergents sur le sommet est terminée par deux bourrelets, l'un à l'intérieur, l'autre à l'extérieur. Trois lignes de coups de poinçon ornent le haut de la panse, le sommet de la lèvre et l'intérieur de celle-ci. Sur le haut de panse, sous la ligne de coups de poinçon, un relief, irrégulièrement pincé, forme un cordon. Des incisions obliques et sécantes, réalisées à cru, sont visibles sur la face interne de la panse. Le diamètre d'ouverture est approximativement de 36 cm.

• forme 2.2.4. (fig. 48) : 1 individu – pâte A ; forme incomplète dont la lèvre triangulaire est terminée à l'extérieur par un bourrelet saillant.

Elle est décorée de coups de poinçon sur le rebord. Une incision rectiligne verticale est visible à l'intérieur de la partie conservée de ce vase.

Un tesson de panse du lot SAR89 et un autre provenant du ramassage du Groupe Archéologique du Vic-Bilh présentent, sur leur face interne, le même type d'incisions (fig. 49, 50). En outre, l'un d'eux comporte, à l'extérieur, un cordon de pâte grossièrement pincé. Ces tessons sont à rapprocher des formes 2.2.3. ou 2.2.4.



51	52
53	54

Fig. 51 et 52 : Couvercles.

Fig. 53 : Anse de couvercle.

Fig. 54 : Couvercle.

Couvercles

Couvercles plats

- forme 3.1.1. (fig. 51 à 54) : 2 individus (+ 1 individu provenant du ramassage de 1992) – pâte A ; couvercle plat à anse centrale qui présente d'importantes variations, essentiellement liées au décor : digitations sur le rebord, la surface et l'anse ; lignes de coups de poinçon concentriques sur la surface ; lignes parallèles de coups de poinçon sur l'anse ; cordon grossièrement pincé sur l'anse ; ligne brisée incisée sur la surface ; ligne d'ocelles estampées sur l'anse. Ces différents décors peuvent être combinés entre eux. Les diamètres ayant pu être mesurés sont respectivement de 16 et 16,5 cm.

- forme 3.1.2. : 1 individu – tesson qui n'a pu être rattaché à un groupe de pâte ; cette dernière est une terre cuite fine à dominante marron contenant un sable abondant mais fin associé à du mica ; on observe en surface de nombreuses vacuoles. Couvercle incomplet plat à anse centrale. Celle-ci est décorée d'une ligne médiane de coups de poinçon ²¹.

Formes indéterminées

Lèvres

- forme 4.1.1. (fig. 55) : 1 individu – pâte B ; lèvre verticale à bandeau concave et renflement interne déterminant une ouverture étroite (8 cm). Un trait oblique de glaçure brun-rouge est visible sur la partie conservée de la lèvre.

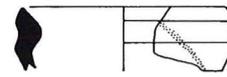
- forme 4.1.2. (fig. 56, 57) : 2 individus – pâte B ; lèvre très légèrement éversée à bandeau vertical ou incliné. L'un des diamètres d'ouverture n'a pu être déterminé ; l'autre est de 19 cm.

Fonds

- 4.2.1. : fonds plats

Tous les fonds en pâte A (55 tessons) sont plats et nombreux sont ceux qui présentent des traces de suie attestant de leur passage au feu. Dans le lot issu de la prospection de 1992, trois tessons de

fond (dont deux recollent) sont ornés de cordons grossièrement pincés parallèles et distants de 0,5 cm les uns des autres.



SAR89/185
4.1.1



SAR89/166
4.1.2



SAR89/174
4.1.2

0 5 cm

Fig. 55 à 57 : Formes indéterminées.

Par ailleurs 16 tessons de fond plat – en pâtes B, C, D et E – ont été dénombrés. Parmi ceux du groupe B, l'un des fonds est associé à un pied vertical et pourrait de ce fait appartenir à un pichet.

- 4.2.2. : fonds lenticulaires

Seuls deux tessons isolés de fond lenticulaire ont été relevés. Ils sont en pâte B et portent des traces de chauffe répétées suggérant qu'il s'agit là de fonds de pots à cuire. Si tel est le cas, on ne peut pas en conclure pour autant que tous les pots à cuire disposent d'un fond de ce type. A la surface de l'un d'eux, un point de glaçure jaunâtre, bien que d'origine probablement accidentelle, témoigne de l'usage de la glaçure dans les officines de ce groupe de production.

Panses remarquables

Deux tessons isolés en pâte A (+ 3 dans le ramassage de 1992) présentent un décor qui n'a, jusqu'ici, été rencontré sur aucune forme mais

21. Trop incomplète, cette forme n'a pu être dessinée.

qui est quasiment identique à celui relevé sur des tessons de fond plat : il s'agit de cordons verticaux distants d'environ 0,5 cm, grossièrement pincés ; chacun est ici souligné d'un trait finement incisé qui se prolonge un peu au-delà du relief.

Huit tessons isolés en pâte B présentent des décors : cordon (1 tesson), glaçure brun-rougeâtre mouchetée (1 tesson), bandes verticales de peinture blanche à l'engobe recouvertes d'une glaçure vert-jaune mouchetée (décor qui rappelle celui de la forme 1.1.4., 3 tessons), glaçure verte mouchetée (1 tesson), tétons recouverts d'une glaçure verte mouchetée (2 tessons).

Parmi les tessons isolés en pâte C, notons la présence d'un fragment de panse à cordon réticulé (appartenant probablement à une cruche) ainsi que celle de trois tessons ornés de tétons dont deux portent également une glaçure verte mouchetée. Ce dernier décor est à rapprocher de celui des pichets découverts sur le site de Hontanx (Landes, canton de Villeneuve-de-Marsan)²².

Un cas particulier est représenté par un tesson, aux parois épaisses, qui semble avoir été moulé et pourrait appartenir à un instrument à vent. La pâte blanche, qui n'a été rattachée à aucun des cinq autres groupes, est caractérisée par un sable abondant à la granulométrie irrégulière.

ATTRIBUTION CHRONOLOGIQUE

En l'absence de mobilier archéologique ou de verre associé à l'ensemble céramique du site de Castérot, force est de s'en tenir aux seules observations fournies par ce dernier pour en tirer des arguments utiles à une attribution chronologique.

Remarquons tout d'abord la cohérence de ce lot recueilli, nous l'avons vu, dans des niveaux de faible amplitude présents dans les fossés du premier état de l'ouvrage de terre, niveaux scellés par les remblais stériles du second état. Selon les observations de J.-F. Pichonneau, le matériel céramique recueilli était concentré dans le fond de ces fossés, sous le niveau d'incendie. Si un tel

contexte incite à considérer cet ensemble comme un tout, chronologiquement homogène, des arguments supplémentaires viennent renforcer ce constat. Ainsi, la gamme des formes, relativement réduite (pots, pichets, cruches, jattes, bassins et couvercles), correspond-elle précisément à la typologie du vaisselier médiéval régional. Par ailleurs, certaines formes, et plus particulièrement les pichets 1.1.3. et 1.1.4., présentent des traits manifestement médiévaux. Il est en outre possible d'exclure l'époque moderne en raison de l'absence de formes typiques de cette période : écuelles, bols, assiettes, lèchefrites, réchauds...

Les caractères intrinsèques de ce lot conduisent donc à proposer, dans un premier temps, une attribution médiévale, vaste fourchette chronologique qu'il est possible de resserrer, en amont, grâce au contexte historique. Le Castérot apparaît en effet lié au premier état de la bastide de Sarron dont la date de fondation est comprise entre 1307 et 1318. Cet ensemble céramique ne serait donc pas antérieur aux premières décennies du XIV^e siècle.

C'est en procédant, dans un second temps, par comparaison que l'on peut espérer vérifier et affiner quelque peu cette chronologie. Il apparaît cependant que les rares lots de céramique issus des sites landais ont jusqu'ici fait l'objet d'attributions chronologiques qui procèdent elles-mêmes, non pas de données archéologiques (stratigraphiques notamment) mais de comparaisons à plus ou moins grande échelle géographique. Sans ignorer les études déjà réalisées sur le mobilier de Mont-de-Marsan, Dax, Beylongue ou Hontanx, nous avons donc délibérément choisi de ne pas comparer le matériel de Sarron à celui des autres sites landais.

En dépit de l'éloignement géographique, les recherches plus avancées dans le nord de l'Aquitaine, en particulier en Gironde, constituent en revanche un premier point d'appui quant aux caractères généraux de la céramique médiévale régionale. Certes, des différences existent entre le lot de matériel recueilli à Sarron et le vaisselier de la région bordelaise. Cependant, un certain nombre de points communs sont également perceptibles, tant du point de vue des formes (pichets) que des décors ou traitements de surface (glaçure

²². Causse *et al.* 1994, 444, pl. IV.

mouchetée, peinture à l'engobe, tétons...). De ces éléments, la glaçure peut être considérée comme un critère d'attribution chronologique. Celle-ci apparaît à la fin du XIII^e siècle et son aspect moucheté est caractéristique de la période qui s'étend de la fin du XIII^e siècle à la première moitié du XV^e siècle²³. A condition que ce trait puisse être étendu aux Landes – ce qui est probable –, la chronologie proposée pour le lot de Sarron peut être resserrée, en aval cette fois. Cet ensemble s'inscrirait alors dans une fourchette comprise entre le début du XIV^e siècle et la première moitié du XV^e siècle.

Bien que fragile, une autre hypothèse se doit d'être évoquée. Il est en effet tentant de mettre en relation le niveau d'incendie scellant les unités stratigraphiques qui contenaient la céramique étudiée ici avec l'incendie survenu aux alentours de 1320 et ayant occasionné la disparition du texte des coutumes de la bastide. Ce rapprochement apparaît d'autant plus fondé que, suite à cet épisode, la reconstruction de Sarron fut ordonnée. Or, nous l'avons vu, les observations de J.-F. Pichonneau attestent d'un second état de construction sur le site du Castérot, matérialisé notamment par d'importants niveaux de remblais. Dans cette optique, nous serions alors en présence de céramiques en usage dans le premier quart du XIV^e siècle. Si une telle attribution chronologique est acceptable en soi, elle demande cependant à être corroborée par de nouvelles données.

UN ENSEMBLE RICHE D'ENSEIGNEMENTS

Considéré dans sa globalité, ce lot de matériel appelle plusieurs remarques. Notons en premier lieu que, bien que peu important (678 tessons), il fournit des informations non négligeables en terme d'individus (103 pris en compte ici, cf. fig. 58). Le contexte dans lequel a été recueilli ce matériel n'est pas étranger à cet état de fait. Le sondage archéologique a en effet recoupé les fossés du premier état du Castérot, fossés qui ont servi de dépotoir – cas de figure classique. Il est

donc compréhensible que le lot que nous avons eu à traiter ait été composé d'une part importante de formes entières (ou archéologiquement complètes) et qu'y soit représentée une assez grande diversité typologique.

Cette variété dans la gamme des formes appelle toutefois des nuances à considérer le nombre d'individus identifiés dans chaque catégorie. Le groupe des pots domine l'ensemble de façon écrasante (65 individus) et, si les pichets sont ensuite encore relativement nombreux (16 indiv.), les autres formes sont nettement moins bien représentées (cruches : 8 individus ; bassins : 4 indiv. ; couvercles : 4 indiv. ; jattes : 3 indiv.).

Il est possible d'établir une autre distinction en se fondant, non plus uniquement sur des critères typologiques, mais sur la fonction (déduite ou supposée) des différentes formes rencontrées. La prépondérance des vases "d'office" – par opposition à une vaisselle "de table" – est remarquable. En effet, s'il est probable que la plupart des pots étaient destinés à la cuisson des aliments (nombre d'entre eux présentent des traces de passage au feu, en particulier ceux de la forme 1.2.1. qui domine numériquement dans ce groupe avec 55 individus), il est nécessaire de prendre également en compte certains pichets (forme 1.1.1.). Ces derniers, dont l'usage en tant que vases à cuire est attesté (résidus carbonisés) représentent 13 individus dans un groupe qui en totalise 16. Si l'on hésite à placer les jattes dans un ensemble plus que dans l'autre, il est en revanche plus aisé de considérer que les bassins et les couvercles sont à rattacher à la vaisselle "d'office". La proportion de cette vaisselle "d'office" apparaît donc largement majoritaire dans ce lot du Castérot où les cruches et certains pichets (formes 1.1.2., 1.1.3. et 1.1.4.), qui sont plus à mettre en relation avec le service ou la table, ne représentent, au total, que 11 individus.

Cette distinction établie en prenant en compte la fonction de telle ou telle forme, quoique toute schématique et théorique, se trouve néanmoins renforcée par l'aspect même des céramiques. Les unes, "de table", sont plus fines et plus élégantes que les autres qui, en comparaison, apparaissent lourdes et grossières (parois épaisses, traces de modelage...). Les premières présentent

23. Fabre-Dupont Maleret 1995, 216-217.

			Pâte A	Pâte B	Pâte C	Pâte D	Pâte E	Autres	TOTAL	
TOTAL TESSONS			495	34	33	19	81	16	678	
TOTAL INDIVIDUS			83+[2]	6+[1]	2+[1]	1	6	2	99+[4]	
CLASSE 1	Groupe 1.1. Pichets	1.1.1.	13						13	
		1.1.2.		1					1	
		1.1.3.			1					1
		1.1.4.				1				1
	Groupe 1.2. Pots	1.2.1.	55							55
		1.2.2.	3							3
		1.2.3.	3							3
		1.2.4.	1							1
		1.2.5.		[1]						[1]
		1.2.6.			[1]					[1]
		1.2.7.				1				1
	Groupe 1.3. Cruches	1.3.1.			3					3
		1.3.2.			1					1
		1.3.3.	1							1
		1.3.4.						1		1
		1.3.5.						2		2
	CLASSE 2	Groupe 2.1. Jattes	2.1.1.	1+[1]						1+[1]
2.1.2.				1						1
Groupe 2.2. Bassins		2.2.1.	1							1
		2.2.2.	1							1
		2.2.3.	1							1
	2.2.4.	1							1	
CLASSE 3	Groupe 3.1. Couverts	3.1.1.	2+[1]						2+[1]	
		3.1.2.						1		1
CLASSE 4	Groupe 4.1. Lèvres indét.	4.1.1.		1					1	
		4.1.2.		2						2

Fig. 58 : Tableau synthétique des formes et des groupes de production
(les chiffres entre crochets concernent les céramiques du Groupe Archéologique du Vic Bilh
et de la prospection au sol de 1992).

également des glaçures – ce qui n'est jamais le cas des secondes – et des décors, sous forme de bandes d'engobe et de tétons notamment, moins sommaires que les cordons, les simples incisions ou les coups de poinçon qui ornent pots, pichets à cuire et autres bassins.

En fait, cette opposition semble, *a priori*, répondre au constat selon lequel coexistent schématiquement dans ce lot deux techniques de façonnage, l'une mettant en œuvre le tournage rapide et l'autre pas. Toutefois, s'il est effectivement possible d'associer majoritairement vaisselle d'office/absence de tournage rapide (pâte A), le pendant vaisselle de table/tournage

rapide ne se vérifie que partiellement (avec les pâtes B et C), les exceptions étant constituées par un individu (pichet) en pâte D et trois individus (cruches) en pâte E.

Rapportée aux différents types de production, l'association entre fonction et technique prend un relief particulier. Ainsi, les céramiques en pâte A – produites dans les ateliers béarnais de Garos et Bouillon – représentent-elles non seulement la majeure partie des tessons recueillis (73 %) mais également la quasi-totalité de la vaisselle d'office. Une telle prédominance est très certainement due à la proximité géographique de Garos et Bouillon (cf. fig. 1) ; celle-ci n'explique cependant pas tout

puisque d'autres lieux de production, plus proches de Sarron, existent à l'époque médiévale (Lahitte-Toupière, Mondbat²⁴). Si les occupants du site du Castérot ont donné leur préférence à ces poteries, c'est assurément en raison de la qualité particulière de leur pâte qui permettait manifestement à ce type de grès de supporter les chocs thermiques, en particulier dans le cas d'un usage culinaire. Ils se sont, en revanche, certainement plus volontiers tournés vers d'autres centres de production en ce qui concerne leur vaisselle "de table", à caractère plus ostentatoire, ensemble dans lequel les poteries de Garos et Bouillon sont très nettement minoritaires. Reste à localiser ces autres centres de production.

D'une façon plus générale, soulignons enfin deux apports majeurs découlant de l'étude de ce lot pourtant peu important numériquement. Les informations fournies par J.-F. Pichonneau, auteur du sondage-diagnostic, comme la cohérence même du lot que nous avons eu à traiter permettent d'affirmer que les différences d'ordre technologique observées ne sont pas à mettre en relation avec des différences d'ordre

chronologique. C'est pourquoi l'on peut effectivement parler de coexistence de techniques fondamentalement différentes. Ce fait, qui est probablement un des traits majeurs de la production céramique du sud de l'Aquitaine, n'a, jusqu'ici, pas été clairement mis en évidence. S'il demande encore à être étayé et complété par de nouvelles études, il n'en représente pas moins une avancée qui permettra de ne pas systématiser le postulat de travail voulant que la céramique procédant du tournage rapide s'est substituée à celle issue d'un façonnage à base de modelage (ce qui n'exclut nullement des reprises de tournage)²⁵.

Par ailleurs, la présence dans le lot de Sarron de productions attribuables au centre potier de Garos et Bouillon permet d'enrichir les observations réalisées précédemment lors de l'étude d'un très petit lot de céramiques (50 tessons) provenant de Hontanx²⁶. Si l'échantillon considéré ici confirme la fabrication de grès, dès les derniers siècles du Moyen Age, hors des régions traditionnellement productrices de ce type de céramique, il donne en outre à voir des formes inconnues jusqu'alors, enrichissant ainsi un catalogue en constante évolution.

24. Lahitte-Toupière : département des Hautes-Pyrénées, arrondissement de Tarbes, canton de Maubourguet. Mondebat : département des Pyrénées-Atlantiques, arrondissement de Pau, canton de Thèze, commune de Garlède-Mondebat.

L'activité potière est attestée dans ces deux localités par les sources écrites. Lahitte-Toupière est connue sous ce nom depuis 1300 (Lafita-Topiera) et au cours du XIV^e siècle, les habitants étaient tenus "de porter tous les ans au château de Montaner, pour le *francau*, trois charges de pots" (Marseillon 1877, 112). Concernant Mondebat, l'*ostau de Condevane, topien*, est recensé dans ce lieu en 1385 (Raymond 1873).

25. L'exemple du centre potier de Garos et Bouillon, où le façonnage sans tour mais par le biais d'une tournette, a eu cours jusqu'à l'extinction de l'artisanat au début du XX^e siècle, suffirait à lui seul à témoigner de cette (longue) coexistence de techniques différentes. Par ailleurs, de multiples exemples de centres potiers, encore en activité de nos jours, en Espagne, au Portugal, au Maghreb, etc., illustrent également cet état de fait.

26. Berdoy 1995.

BIBLIOGRAPHIE

- Berdoy, A. (1995) : "Étude d'un lot de céramiques médiévales trouvé à Hontanx (Landes) et provenant d'ateliers béarnais", *Bulletin de la Société de Borda*, 83-97.
- Causse, F., G. Dardey, B. Lalande, M. Rimelé et J.-P. Suau (1984-1985) : "Sondages effectués dans la maison du 4, rue Victor-Hugo à Mont-de-Marsan (Landes) par l'A.L.D.R.E.S. en 1983-1984", *Bulletin de l'Association Landaise de Recherches et de Sauvegarde*, 2-3, 3-40.
- Causse, F., G. Dardey, B. Langlade et J.-P. Suau (1994) : "Découverte de poteries de la fin du Moyen Age à Hontanx (Landes)", *Bulletin de la Société de Borda*, 435-448.
- Causse, F., G. Dardey, F. Lafargue et J.-P. Suau (1989) : "Découverte d'une tessonnrière de poteries grises médiévales à Beylongue (Landes)", *Bulletin de la Société de Borda*, 113-135.
- Chrestien, J.-P. et D. Dufournier (1995) : "Les grès béarnais au Canada", in : *L'aventure maritime du golf de Gascogne à Terre-Neuve*, Actes du 118^e congrès national annuel des sociétés historiques et scientifiques, Pau, oct. 1993, Paris.
- Décarie-Audet, L. (1979) : *Les collections archéologiques de la Place Royale : le grès français*, Québec, Publication du centre de documentation de la Direction générale du Patrimoine, 46.

- Dufournier, D. (1979) : "Analyse quantitative de 19 tessons de grès français par le Centre de Recherches Archéologiques Médiévales de l'Université de Caen : interprétation des données", in : Décarie-Audet 1979, 125-127.
- Fabre-Dupont Maleret, S. (1995) : "Un référentiel pour la céramique bordelaise du X^e au XV^e siècle à partir des fouilles d'habitat", *Aquitania*, 13, 203-265.
- Gouron, M. (1935) : *Les chartes de franchise de Guienne et Gascogne*, Paris.
- Hanusse, C. (1991) : "Céramiques du bas Moyen Age provenant des fouilles des Halles à Dax", *Bulletin de la Société de Borda*, 159-172.
- Lalanne, J.-M. (1973) : "Notes sur la topographie des bastides landaises", *Bulletin de la Société de Borda*, 153-173 & 259-278.
- Marseillon, abbé de (1877) : *Histoire du Montanérez*, Pau.
- Pousthomis, B. (1983) : "Notes sur quelques tessons de poteries découverts au Castet d'Abilhac", *Lavedan et Pays Toy*, 15, 105-113.
- Raymond, P. (1873) : *Le Béarn sous Gaston Phœbus : Dénombrement général des maisons de la vicomté de Béarn en 1385*, Pau.
- Riuné-Lacabe, S. (1995) : "Découvertes archéologiques récentes à Mont-de-Marsan (Landes)", *Archéologie des Pyrénées occidentales et des Landes*, 14, 160-214.